



# Budget Vert pour les collectivités

Pour qui, pourquoi, comment ?



Cabinet de conseil fondé en 2008 et travaillant exclusivement auprès des collectivités territoriales

## Nos atouts

- **Un expert à forte séniorité dédié pour chaque intervention.**  
70% de nos consultants sont d'anciens opérationnels (collectivité ou partenaire privé des collectivités)
- **Un accompagnement sur mesure, adapté à vos spécificités.**
- **Des solutions éprouvées pour répondre aux enjeux actuels.**

## Nos valeurs

  
**L'ENGAGEMENT**

  
**LE PRAGMATISME**

  
**LE SENS DU RÉSULTAT**

## Nos expertises



### Assistance Financière

- Analyses rétro-prospectives
- Analyses fiscales
- Plans Pluriannuels d'Investissements
- Transferts de compétences
- Audits des satellites



### Assistance à la gestion des services

- Choix des modes de gestion
- Transferts et prises de compétences
- Passation de marchés et de DSP
- Suivi et Contrôle des délégués



### Transformation Numérique

- Schémas directeurs des usages numériques
- Schémas directeurs des Systèmes d'Information
- AMO Conduites de Projets
- Passations de marchés

## Nos Agences



# Adret DuNum

Cabinet de conseil fondé en 2020

## Nos atouts

- **Une très bonne connaissance des collectivités**  
12 ans expériences comme élu local
- **Un forte pédagogie**  
15 ans enseignant-chercheur
- **Des solutions sur mesure**  
Réactivité, souplesse, adaptation

## Nos valeurs



PÉDAGOGIE



PRAGMATISME



AUTONOMIE

## Nos expertises

### Enjeux-Energie Climat

- Fresque du Climat
- Bilan Carbone
- Stratégie Bas Carbone
- Budget Vert
- PCAET
- Accompagnement ADEME / COT

### Numérique Responsable

- Fresque du Numérique
- Stratégie Numérique responsable
- Labélisation NR

### RSE / RSO

- Achats Responsables
- Double matérialité
- CSRD
- Stratégie RSE / RSO
- Formation et mobilisation des salariés / agents
- Boîte à Impact
- Atelier de l'Adaptation

# Contexte Règlementaire

## Stratégie Nationale Bas Carbone

**Origine** : Introduite par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV).

**Objectif** : Feuille de route pour combattre le changement climatique.

**Approche** : Orientations pour une transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable dans tous les secteurs.

**Trajectoire** : Réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 avec des objectifs à court et moyen termes (budgets carbone).

**Ambitions** :

Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.  
Réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français.

**Historique** : Adoptée en 2015 et révisée en 2018-2019.

## Le Budget Vert de l'Etat

**Événement** : Lors du One Planet Summit en décembre 2017.

**Initiative** : Lancement du « Paris Collaborative on Green Budgeting » par l'OCDE avec le soutien de la France.

**Objectif** : Aider les États à intégrer une démarche de budgétisation environnementale.

**Législation** : Le Parlement français rend cette démarche obligatoire par la loi de finances du 28 décembre 2019 pour l'année 2020.

**Budget vert** : Depuis 2020, l'élaboration du budget de l'État français inclut une composante verte, publiée chaque année en annexe du projet de loi de finances.

**Engagements climatiques** : Confirmés lors des Accords de Paris en 2015.

**Rapport sur l'impact environnemental** :

Document annuel permettant de vérifier que les engagements climatiques sont reflétés dans les choix budgétaires de l'État, visant à être clair et accessible pour tous.

## Méthodologie I4CE

**Organisation** : I4CE (Institut d'Économie pour le Climat), un cabinet de recherche publique à but non lucratif.

**Collaboration** : Partenariat avec plusieurs collectivités pour améliorer l'évaluation budgétaire.

**Méthodologie** : Développement d'une méthode d'évaluation des dépenses basée sur la taxonomie européenne.

**Classification budgétaire** : Budget classé en 5 catégories - Neutres, Très Favorable, Favorable, Défavorable, Indéterminée.

**Objectif** : Offrir aux collectivités une vision stratégique de leur budget et des impacts environnementaux pour guider l'évolution annuelle de leurs engagements et politiques publiques.



**Loi de Finances 2024** : Instauration d'un état annexé au compte administratif ou au compte financier unique intitulé « Impact du budget pour la transition écologique » pour les collectivités de plus de 3500 habitants.

**Objectif** : Permettre aux collectivités de transposer les enjeux climatiques dans leurs actions et atteindre les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.

## Détails de l'implémentation :

I

Obligation pour les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants d'inclure cet état annexé.

II

Application à partir de l'exercice 2024.

III

Le gouvernement doit remettre un bilan de la mise en place de cet état au Parlement au plus tard le 15 octobre 2026.

IV

Cet état présente les dépenses d'investissement impactant la transition écologique et suit un modèle fixé par arrêté conjoint des ministres chargés des collectivités territoriales et du budget, après concertation avec les associations d'élus.

V

Les modalités d'application de cet article seront précisées par décret.

# Le Budget Vert, c'est quoi?

**Le Budget Vert est une méthode de cotation du budget d'une collectivité en fonction d'indicateurs environnementaux.**



La méthode la plus courante est issue d'un **travail conjoint entre I4CE et plusieurs villes ou agglomérations** pour décliner à partir de la méthode de l'état et de la taxonomie verte les indicateurs propres aux collectivités



Cette méthode propose **trois axes** de cotation du budget

Atténuation des émissions

Adaptation aux changements climatiques

Préservation de la Biodiversité

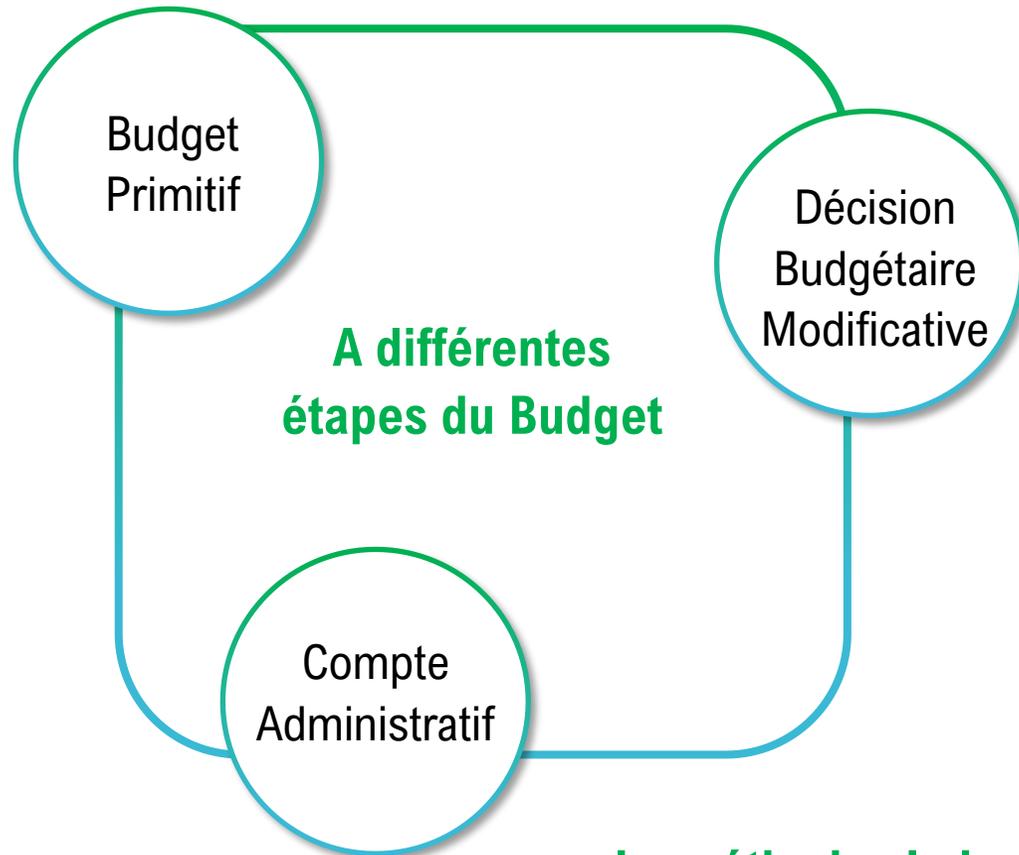


Certaines collectivités expérimentent également une cotation sur des critères éthiques, sociaux ou sociétaux

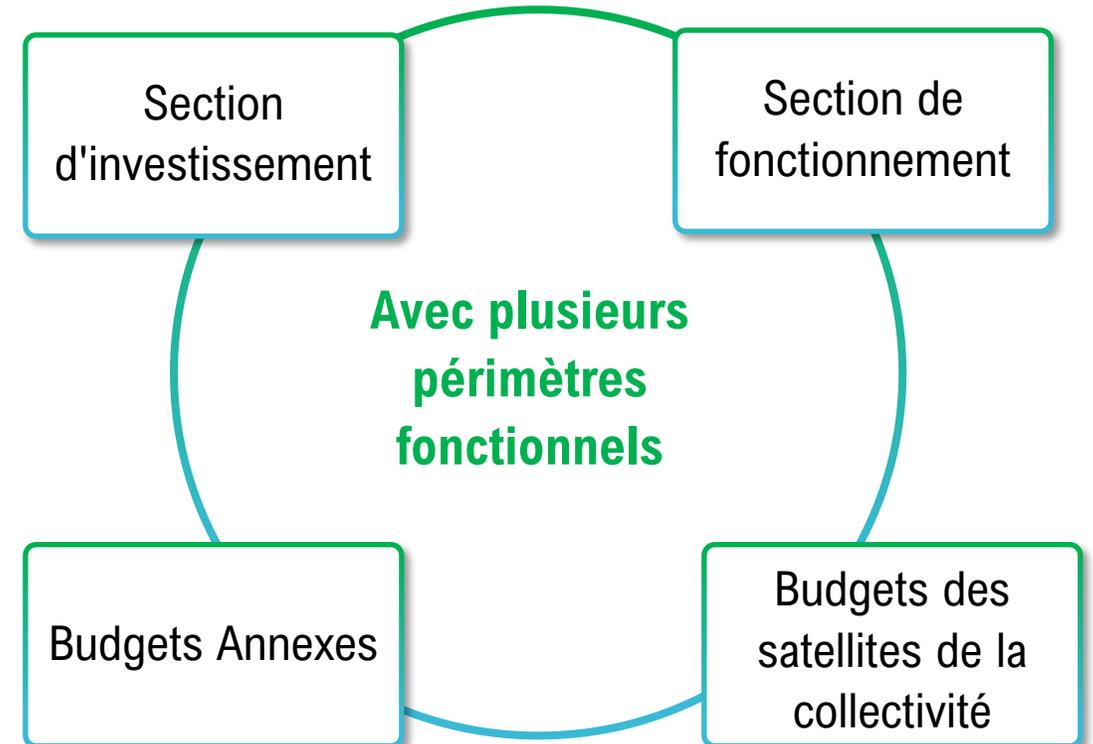
Plusieurs périmètres :  
section de fonctionnement,  
d'investissement, CA, BP, ...

# Définition du Budget Vert

Le Budget Vert peut être analysé avec des périmètres très différents :



**A différentes  
étapes du Budget**



**Avec plusieurs  
périmètres  
fonctionnels**

**La méthode s'adapte à vos objectifs et vos moyens**

# Pourquoi faire un budget vert ?

Disposer d'une évaluation environnementale du budget permet aux élus et aux services de la collectivité d'informer et d'influencer les arbitrages budgétaires

**Identifier et comprendre**  
quelles sont les dépenses  
bénéfiques pour  
l'environnement, et celles  
avec un effet négatif

**Évaluer la cohérence**  
des dépenses avec les  
objectifs environnementaux

**Analyser les marges de  
manœuvre**  
pour réorienter les  
dépenses selon un prisme  
environnemental

**Suivre l'évolution**  
d'exercice en exercice

# Notre accompagnement

# Notre équipe dédiée



**IVAN  
GUILLERMIER**

DIRECTEUR ASSOCIÉ

Ancien fonctionnaire  
territorial

Expert en finances  
publiques et gestion  
des services publics



**SARAH  
MOUREAUD**

DIRECTRICE ASSOCIÉ

Ancienne fonctionnaire  
territoriale

Experte en finances  
publiques et gestion  
des services publics



**ALEX  
COUDRET**

CONSULTANT FINANCIER

Diplômé en droit fiscal et  
Finances Publiques

Expert en gestion des  
services publics et  
des délégations de  
service public



**Xavier  
Verriez-Dubourg**

PRÉSIDENT

Docteur en Intelligence artificielle,  
formateur et ancien élu

Accompagne les collectivités dans  
leur transition écologique

0

**Déterminer le  
portage du projet**

1

**Définir le périmètre et  
les objectifs**

2

**Traitement financier**

- Eliminer les écritures hors périmètre
- Déterminer le seuil financier (pour conserver au moins 80 % du volume initial)

3

**Filtrer les écritures par  
"Nature Budgétaire"**

4

**Filtrer les écritures non  
classées par "Fonction  
Budgétaire"**

5

**Arbitrer les cotations finales avec  
des critères spécifiques à chaque  
compétence**

(numérique, habitat, énergie, transport, voirie,  
déchets, ...)

- Mise en place d'une commission ou d'un groupe de travail « Budget Vert » avec une feuille de route et une composition qui peut être validée par une délibération.
- Ce groupe devrait être piloté par un élu identifié qui sera légitimé pour couvrir cette politique transversale. Ce groupe peut être composé de membres de différente tendance politique de la collectivité.

Le rôle des personnes désignées pourrait être :

1

## Suivre l'évolution du budget vert de la collectivité

Périmètre : fonctionnement, investissement, élargissement aux satellites - thématique de cotation : atténuation, adaptation, biodiversité, préservation de l'eau ...

2

## Préparer en toute transparence les rapports sur le budget vert pour les organes délibérants

3

## Faire un audit des projets ou lignes budgétaires cotés « Défavorable »

pour partager les constats et construire avec les services des solutions alternatives.

4

## Travailler en amont sur les projets structurants pour orienter les choix

5

## Piloter la formation des élus et des agents sur la dimension environnementale

6

## Suivre l'évolution de la réglementation

# Illustration du Budget Vert

## Budget Vert Invest

1 - Très Favorable	5 059 417,20 €	23,73%
2 - Favorable	6 945 574,80 €	32,58%
3 - Neutre	2 751 252,00 €	12,91%
4 - Défavorable	5 016 350,00 €	23,53%
5 - A approfondir	1 480 595,93 €	6,95%
6 - Indéfini	65 000,00 €	0,30%
<b>TOTAL</b>	<b>21 318 189,93 €</b>	

Montant Traité	21 318 189,93 €	99,78%
Montant non Traité	47 240,00 €	0,22%
<b>TOTAL</b>	<b>21 365 429,93 €</b>	

## Budget Vert Fonct

1 - Très Favorable	6 167 635,21 €	28,93%
2 - Favorable	7 921 265,63 €	37,16%
3 - Neutre	2 056 818,62 €	9,65%
4 - Défavorable	2 286 431,83 €	10,73%
5 - A approfondir	118 289,52 €	0,55%
6 - Indéfini	- €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>18 550 440,81 €</b>	

Montant Traité	18 550 440,81 €	86,82%
Montant non Traité	184 963,00 €	0,87%
<b>TOTAL</b>	<b>18 735 403,81 €</b>	



## L'agglomération "Bourges Plus"

+ de 100 000  
habitants

Forte Volonté  
Politique

Participation au label "Territoire  
engagé dans la transition"  
avec l'ADEME

Première tentative de cotation "Budget Vert" en  
interne par la direction des finances  
Sur le CA 2022

**Grosse charge de travail / résultat partiel**



Demande d'intervention  
Adret DuNum / CapHornier

**Analyse du travail réalisé / accompagnement pour  
la cotation du BP 2024**

**Groupe de travail de 2 heures / grandes directions  
+ Finances + Environnement**

**Transition vers l'autonomie**

Comment situer le **Budget Vert** par rapport aux autres outils de la politique environnementale de votre collectivité



## Le Bilan Carbone

Obligatoire tous les 3 ans pour les collectivités de plus de **50.000 habitants** ou les personnes morales de droit publics de plus de **250 salariés**.

## PCAET

### Le PCAET

Obligatoire pour les EPCI de plus de **20.000 habitants**. Le PCAET concerne l'ensemble des enjeux climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.



 **Ivan Guillermier**

Directeur associé CapHornier

[iguillermier@caphornier.fr](mailto:iguillermier@caphornier.fr)

07 78 68 33 49C

 **Xavier Verriez Dubourg**

Président Adret DuNum

[Xavier.dubourg@adret-dunum.fr](mailto:Xavier.dubourg@adret-dunum.fr)

06 47 88 28 41